



Assemblée générale

Distr. générale
9 avril 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 17 i) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants

dans les organes subsidiaires et autres nominations

Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

Note du Secrétaire général

1. Au paragraphe 22 de sa résolution 1240 (XIII) B du 14 octobre 1958, sur la création du Fonds spécial, l'Assemblée générale disposait qu'après avoir consulté le Conseil d'administration, le Secrétaire général nommerait le Directeur général, sous réserve de confirmation par l'Assemblée. Cette procédure a été interprétée comme s'appliquant aussi à la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
2. Par sa décision 53/323 du 23 avril 1999, l'Assemblée générale a confirmé la nomination, par le Secrétaire général, de M. Mark Malloch Brown comme Administrateur du PNUD pour un mandat de quatre ans commençant le 1er juillet 1999.
3. Après avoir consulté les membres du Conseil d'administration du PNUD, le Secrétaire général prie l'Assemblée générale de confirmer la nomination de M. Brown comme Administrateur du PNUD pour un nouveau mandat de quatre ans commençant le 1er juillet 2003.

